



NOTE

Mardi 30 mai 2017

De : Kerline Verjuin, chef de projet Sentez-Vous Sport

Objet : Compte rendu réunion 23 mai 2017

Dans le cadre de la mise en place du Pass'Sport Sentez-Vous Sport, une réunion s'est tenue le 23 mai 2017 dans les locaux du CROS Midi-Pyrénées et du CROS Languedoc-Roussillon.

Veillez trouver joint à ce mail ma présentation en pdf et ci-dessous les réponses aux questions :

1) Assurance :

L'assurance est à la charge de l'association qui accueille l'initiation découverte. Celle-ci doit vérifier qu'elle est bien couverte pour des personnes voulant s'initier en n'étant pas licenciées.

2) Gratuité :

Le dispositif est gratuit pour toutes les parties prenantes : grand public, associations, clubs...

3) Périodes :

Les initiations découvertes sont ouvertes de début septembre à mi-octobre.
La billetterie couvre le mois de novembre et de décembre.

4) Les inscriptions :

Les pré-inscriptions (associations, clubs) sont ouvertes à partir du 14 juin, il n'y a pas de date butoir.

5) Nombre d'initiations :

Les initiations sont limitées à cinq pour le grand public.

6) Ages :

Les initiations sont à destination de personnes de TOUT âge. Les mineurs devront dépendre d'un compte de personnes majeures (compte familial) pour s'inscrire aux initiations. Les associations devront préciser si l'accompagnement d'une personne majeure pendant l'initiation est nécessaire pour certaines catégories (en dessous de 5 ans).

7) Data :

Les associations récupèrent les contacts des personnes qui ont fait une initiation dans leur infrastructure.

Les clubs récupèrent les contacts des personnes qui ont bénéficié des billets pour une rencontre dans leurs enceintes.

N'hésitez pas à nous contacter à passportsvs@cnsf.org ou sentezvousport@cnsf.org